

OÙ EN SONT-ILS TROIS ANS APRES LEUR PASSAGE EN DEA OU EN DESS ?

Ces dernières années, les formations professionnalisantes de niveau bac + 5 se sont développées dans la plupart des universités. Présentées comme des formations offrant aux étudiants une meilleure préparation à l'entrée sur le marché du travail, les DESS, devenus masters professionnels dans le système LMD, séduisent la majorité des étudiants souhaitant poursuivre à bac+5.

Céline DUMOULIN

Les enquêtes nationales, menées notamment par le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) sur l'insertion professionnelle à la sortie du système éducatif confirment l'atout des formations professionnalisantes qu'étaient les DESS. En effet, l'enquête *Génération 98*¹ atteste de l'accès plus rapide à l'emploi de leurs diplômés par rapport à ceux des formations à la recherche : « plus de la moitié des titulaires d'un DESS trouvent leur premier emploi dans le mois qui suit la fin de leurs études contre seulement un tiers des diplômés de DEA [...] »². Les étudiants semblent en être conscients : une enquête réalisée en 2002 à l'UVSQ auprès des inscrits en maîtrise de 2000/2001 a montré qu'à ce niveau d'études, la poursuite s'effectue deux fois plus souvent en DESS qu'en DEA³.

L'enquête dont nous présentons les principaux résultats a été menée en avril 2004 auprès des inscrits dans une formation à bac+5 de l'UVSQ en 2000/2001. Ces résultats permettent de dresser un premier bilan des parcours d'insertion et des débouchés professionnels à bac+5 et de comparer les cheminements respectifs des sortants de DEA et de DESS. Pour bien prendre la mesure des voies d'accès au marché du travail, nous avons choisi d'interroger ces sortants trois ans après leur formation. L'analyse rétrospective de leur parcours permet de tracer les grands traits des modalités

d'insertion et d'en connaître l'issue au bout de trois ans. Pour ce faire, nous avons interrogé non seulement les sortants de DEA ou de DESS⁴ qui ont terminé leurs études, mais aussi ceux qui poursuivent en thèse. En effet, il nous a semblé important de prendre en compte, surtout pour les sortants de DEA, le parcours doctoral qui est la poursuite attendue d'une année de DEA. Aussi, avons-nous enquêté l'ensemble des inscrits en 2000/2001 au niveau bac + 5, considérant la formation doctorale comme une formation professionnelle aux métiers de l'enseignement et de la recherche.

La professionnalisation du troisième cycle à l'UVSQ

L'UVSQ, dans le cadre du mouvement général de professionnalisation des formations à bac+5, a fait évoluer son offre de formation. Ce processus, observé dans l'ensemble du système universitaire, résulte de différentes impulsions : une volonté de mettre en phase le contenu des formations avec les exigences des employeurs et une pression institutionnelle visant à développer des formations professionnalisantes. Mais ce mouvement n'est pas uniquement lié à des contraintes extérieures, il répond également à la demande des usagers, c'est-à-dire des étudiants.

Ne serait-ce qu'à l'UVSQ, les évolutions comparées de l'offre de formation et des inscriptions étudiantes expriment la mutation du paysage des formations à bac+5. Entre 1995 et 2003 (graphique 1), la part des formations de type DESS dans l'offre de formation de troisième cycle a progressé de plus de 19 points alors que la part occupée par les formations de DEA se réduit de 20 points. Quand on considère la répartition du nombre d'étudiants inscrits en DEA ou en DESS, on

¹ Au printemps 2001, le Céreq a interrogé un échantillon de 54 000 jeunes sortis de formation initiale en 1998, de tous les niveaux et de toutes les spécialités de formation, parmi les 742 000 jeunes qui cette année-là ont quitté pour la première fois le système éducatif. Cette enquête, intitulée "Génération 98", permet d'analyser les premières années de la vie active au regard de la formation initiale.

² GIRET J.F., MOULLET S., THOMAS G., *L'enseignement supérieur professionnalisé. Un atout pour entrer dans la vie active ?*, Bref n°195, CEREQ, Mars 2003.

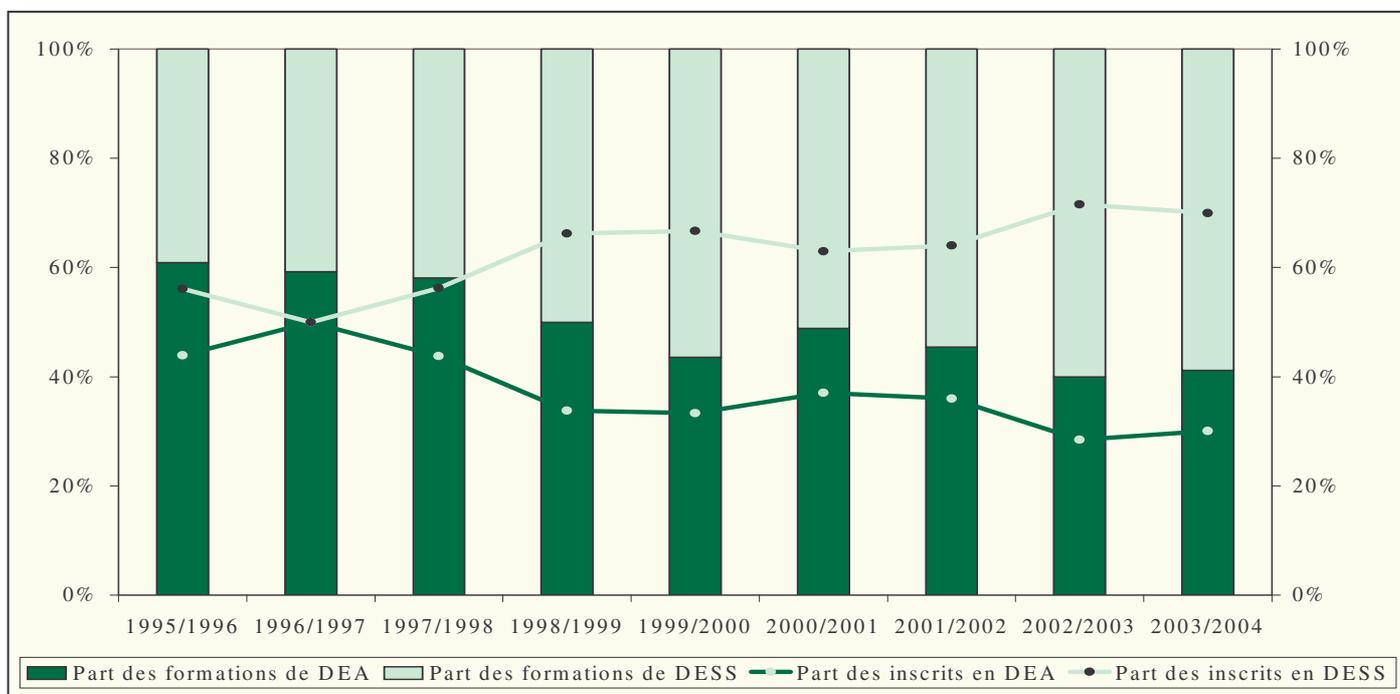
³ DUMOULIN C., VILTER S., *Que deviennent les étudiants après la maîtrise ?*, Publications de l'OVE-UVSQ, Avril 2004.

⁴ Le terme de sortant doit ici être compris au sens du CEREQ. Pour plus de précisions, se reporter à l'encart méthodologique « Les données du CEREQ », page 4.

constate une évolution analogue. Il est difficile d'en déduire que l'offre de formation dépend uniquement de la demande des étudiants. Cependant, même si l'offre de formation en 1995 laissait une place plus large aux formations à la recherche, les étudiants manifestaient déjà une préférence pour les formations « professionnalisantes ». En 2000/2001, alors que

l'offre de formation s'équilibre entre DEA et DESS, l'évolution des inscriptions étudiantes atteste d'une nette préférence pour les formations de type DESS. Cette tendance ne cesse de s'accroître depuis. L'offre de formation de l'UVSQ répond à cette demande puisqu'en 2003/2004 la part des DESS prend le pas sur celle des DEA.

Graphique 1 : Evolution comparée du nombre de formations proposées par l'UVSQ et d'inscriptions étudiantes dans ces formations de 1992 à 2003



La répartition des inscriptions entre *parcours recherche* et *parcours professionnalisant* est variable selon les UFR. Si l'équilibre est quasiment maintenu en SSH (répartition presque égale entre DEA et DESS), les étudiants s'inscrivant dans un parcours recherche ne représentent qu'un tiers des étudiants de troisième cycle en Sciences et seulement un quart en Sciences juridique et politique. Il n'en reste pas moins qu'à l'UVSQ en 2000/2001, moins d'un tiers des étudiants inscrits à niveau bac + 5 ont choisi un DEA. Cette tendance est plus manifeste à l'UVSQ qu'au niveau national : les données de la DEP (Direction de l'Evaluation et de la Prospective) révèlent qu'en 2003/2004, 40% des étudiants à bac+5 ont opté pour un DEA contre 60% pour un DESS.

Le recrutement des troisièmes cycles à l'UVSQ

L'inscription à bac + 5 quel que soit le type de parcours, recherche ou professionnalisant, est soumise à l'examen des candidatures par un jury d'admission. Ainsi, alors que l'accès aux niveaux universitaires précédents (licence, maîtrise) n'était généralement pas sélectif, au niveau bac+5, seuls les meilleurs étudiants sont retenus parmi de nombreuses candidatures.

Tableau 1 : Provenance des inscrits en 2000/2001 selon le diplôme préparé

	DEA		DESS	
Non inscrits à l'UVSQ en 1999-2000	209	33%	310	35%
Inscrits à l'UVSQ en 1999-2000	102	67%	164	65%
Ensemble	311	100%	474	100%

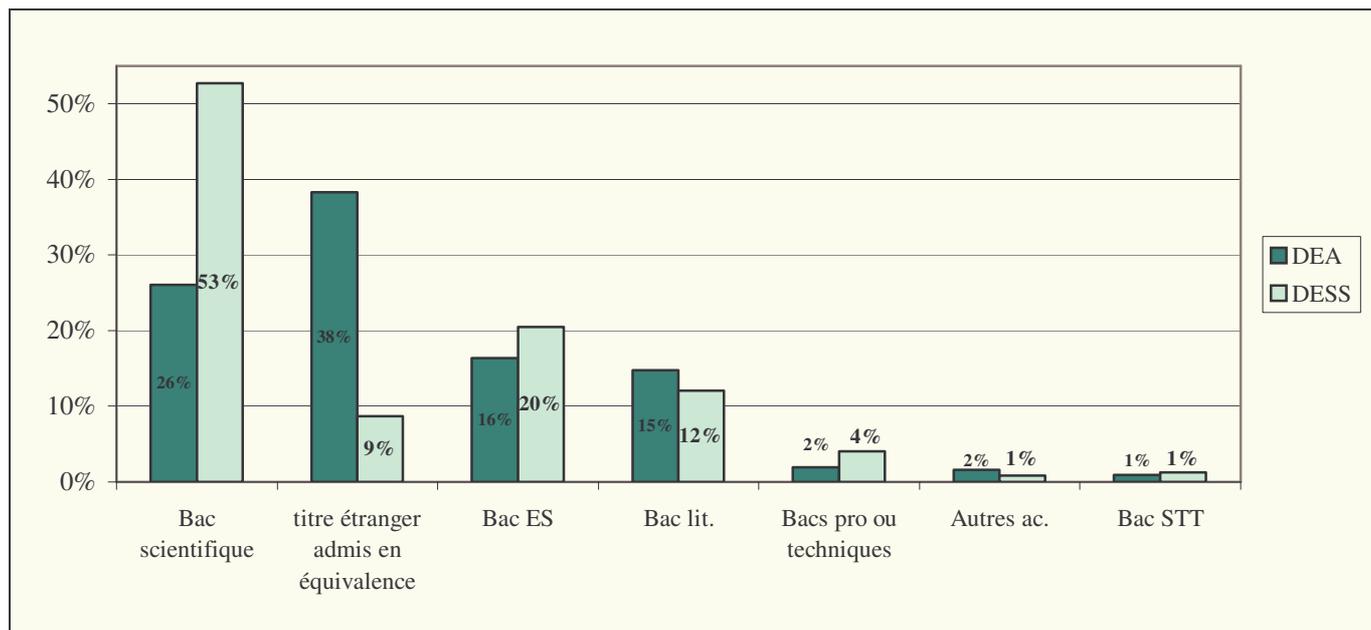
L'analyse effectuée à partir des fichiers administratifs permet de brosser à grands traits les caractéristiques de la population étudiante inscrite en troisième cycle à l'UVSQ. On note tout d'abord la très forte représentation des bacs généraux. Près des trois quarts des étudiants détiennent un bac généraliste (42% un bac scientifique, 19% un bac ES, 13% un bac littéraire) (graphique 2). De fait, la très faible présence des bacs professionnels et technologiques (5,5%), ne constitue pas un résultat très surprenant. On sait en effet, et ce constat est renouvelé dans chaque enquête effectuée par l'OVE, que les titulaires d'un bac général réalisent de meilleures trajectoires universitaires que les détenteurs de bacs technologiques. Ces derniers peinent plus souvent à décrocher un diplôme, ayant plus de

difficultés à s'appropriier les enjeux du travail universitaire.

On note par ailleurs une présence importante d'étudiants titulaires d'un titre étranger admis en équivalence (38% de la population des DEA), ce qui s'explique par l'arrivée, au niveau bac +5, d'étudiants étrangers venus faire en France une année de spécialisation ou plus fréquemment y entamer un cursus de formation par la recherche (leur présence est en effet plus massive dans les DEA que dans les DESS).

Deux tiers de ces étudiants venus de l'étranger sont inscrits en sciences et 30% en SSH. Trois ans après, seuls 10% d'entre eux sont encore inscrits à l'UVSQ, le plus souvent en thèse. Le passage de ces étudiants est donc bref, bien qu'une partie d'entre eux ait pu continuer dans d'autres universités après cette année de DEA. Trois ans après leur passage à l'UVSQ, ces étudiants ont le plus souvent changé d'adresse et n'ont donc pas pu être recontactés. Ils sont donc ainsi peu présents dans l'enquête et, par conséquent, peu représentés dans les résultats qui suivent.

Graphique 2 : Types de bac des étudiants inscrits en 2000/01 selon le diplôme préparé



Une orientation sexuée

L'orientation en troisième cycle n'est pas identique selon le genre : deux tiers des filles choisissent un DESS plutôt qu'un DEA, alors que près de la moitié des garçons optent pour un DEA. De fait, moins de filles que de garçons s'inscrivent en thèse. Elles sont 16% à poursuivre un cursus recherche contre 25% de garçons. Elles sont donc majoritaires dans les DESS en 2000/2001 (57%). Cette différence sexuée d'orientation, qui s'observe dès le début du parcours universitaire, perdure dans les choix disciplinaires à bac + 5. Les filles sont majoritaires en lettres et sciences humaines (65%), minoritaires en sciences (39%), le secteur Droit et sciences économiques offrant une plus grande mixité (50% de filles).

Le milieu social et culturel

Selon leur origine sociale, les étudiants inscrits au niveau bac + 5 n'ont pas fait le même choix de formation⁵. Si la majorité des inscrits à ce niveau ont

des parents cadres, cette proportion est plus élevée parmi les étudiants de DEA que chez ceux de DESS (63% contre 54%). Les professions intermédiaires sont peu représentées (17% chez les DEA, 18% chez les DESS), les employés et ouvriers encore moins (respectivement 8% et 16%). En outre, les parents des étudiants de DEA ont plus souvent poursuivi des études au-delà du bac (62% en DEA contre 51% en DESS).

Parmi les inscrits de niveau bac+5 dont les parents sont cadres, il s'agit plus souvent de cadres du secteur public chez les DEA que chez les DESS. Cette tendance est encore renforcée pour ceux qui poursuivent en thèse, puisque près de la moitié d'entre eux ont des parents cadres du secteur public - dans la majorité des cas enseignants. On retrouve ici « les enfants de profs » qui disposent du maximum d'atouts pour entreprendre et réussir les parcours les plus distinctifs en terme de capital culturel. Le parcours recherche serait-il réservé aux enfants les mieux dotés tant socialement que culturellement ? Il est vraisemblable que les difficultés d'insertion dans le monde de la recherche ont pu faire renoncer une partie

⁵ Ces données sont issues de l'enquête « devenir des troisièmes cycles » et non du fichier administratif, la catégorie

socioprofessionnelle du père n'étant pas toujours très fiable dans cette base.

des étudiants moins « armés ». Rappelons qu'au moment de notre enquête, la question des difficultés d'insertion dans le secteur de la recherche publique a été particulièrement médiatisée, à l'occasion de la mobilisation des chercheurs.

Pour autant, l'insertion est-elle réellement plus ardue pour les titulaires d'un DEA que d'un DESS ? C'est ce que nous nous proposons de vérifier.

Les parcours d'insertion

Au printemps 2004, trois ans après leur passage en troisième cycle, les étudiants de DEA ou de DESS de l'UVSQ sont presque tous en emploi (87% d'entre eux). Pour la moitié des ex-étudiants de DEA, cette situation d'emploi s'accompagne d'une poursuite d'études en thèse. Les études réalisées par le CEREQ (voir encart méthodologique « les données du CEREQ ») montrent que les titulaires d'un diplôme professionnalisant s'insèrent mieux que les autres. Il convient de signaler cependant que ces études portent sur les *sortants* du système éducatif, c'est-à-dire sur ceux qui quittent l'université. Pour notre part, nous avons choisi de nous intéresser à l'ensemble de la population inscrite en DEA et en DESS en 2000/2001, sans exclure ceux qui poursuivent leurs études en thèse. En effet, pour accéder à une vision globale de l'insertion professionnelle à ce niveau, la formation doctorale doit être prise en compte, dans la mesure où elle constitue un premier filtre d'accès aux carrières de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Les données du CEREQ (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications)

Le CEREQ est un établissement public qui dépend du ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale. Il produit des statistiques et réalise des recherches, des études et mène des accompagnements d'actions. L'enquête Générations 98 du CEREQ propose une série d'indicateurs permettant d'analyser les trois premières années de vie active des jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 1998, selon leur niveau et leur spécialité de formation (les sortants). Outre des données sociodémographiques, ces indicateurs décrivent leur parcours d'insertion – à travers l'évolution de leur taux de chômage, le temps qu'ils ont mis pour accéder à l'emploi, leur mobilité – et présentent leur situation professionnelle (type de contrat, salaire médian, profession exercée) trois ans après leur sortie du système éducatif.

Pour évaluer l'insertion, le taux de chômage constitue un premier indicateur pertinent. A l'UVSQ, le taux de chômage trois ans après la sortie du troisième cycle varie selon le type de diplôme préparé en 2000/2001 : il est de 4% pour ex-DESS et de 7% pour les ex-DEA.

L'insertion ne se résume pas à ce seul indicateur ; il convient aussi de se pencher sur les caractéristiques des

parcours d'insertion. Parmi les indicateurs disponibles dans l'enquête, trois d'entre eux permettent de décrire des formes d'insertion professionnelle, ou tout au moins d'en dessiner les contours.

Il s'agit, en premier lieu, du nombre d'emplois occupés depuis la sortie de la formation à bac+5 (tableau 2). Ce nombre d'emplois est assez proche pour les sortants de DEA ou de DESS, même si ces derniers ont plus fréquemment occupé deux emplois. Le deuxième indicateur, le délai d'obtention du premier emploi (tableau 2), montre que plus des deux tiers d'entre eux ont obtenu leur premier emploi en moins de trois mois.

Tableau 2 : Caractéristiques des parcours d'insertion

	Nombre d'emplois		Délai d'obtention du premier emploi		
	Effectifs	%		Effectifs	%
0	25	9	Immédiat	62	40
1	140	50	Moins de 3 mois	37	24
2	83	30	Entre 3 et 9 mois	39	25
3 et plus	30	11	9 mois et plus	17	11
Ensemble	279	100	Ensemble	155	100

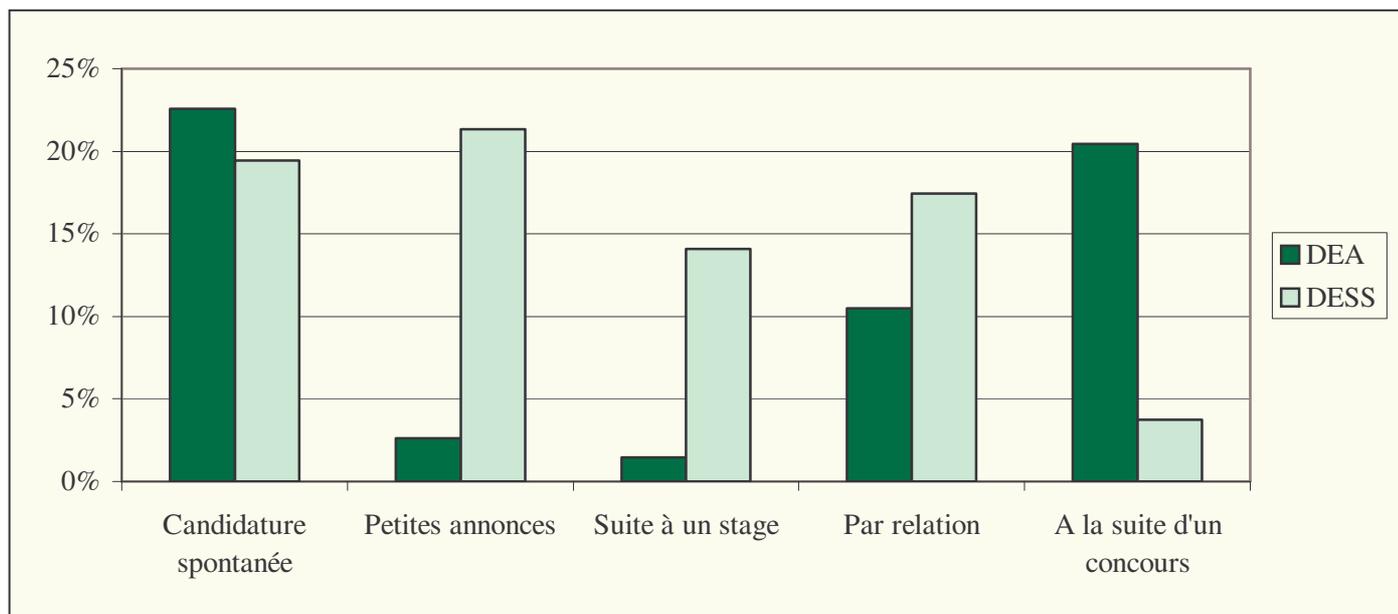
D'après un troisième indicateur, l'ancienneté dans l'emploi actuel, les étudiants ont trouvé une certaine stabilité trois ans après leur sortie, puisque 70% d'entre eux n'ont pas changé d'emploi depuis plus de 6 mois. A cet égard, les ex-DESS (75%) bénéficient de carrières plus stables que les ex-DEA (62%).

Les ex-DEA occupent plus souvent, au moment de l'enquête, des contrats à temps partiel (18% travaillent entre 15 et 30 heures par semaine et 16% ont un contrat de moins de 15 heures), et ce plutôt dans le secteur public (plus de la moitié d'entre eux se déclarent salariés de l'Etat), alors que presque tous les sortants de DESS sont employés à temps plein (96%), le plus souvent en entreprise (80%). Pour les étudiants inscrits en thèse, cet emploi à temps partiel peut correspondre à un choix, dans la mesure où il leur permet de ménager du temps pour mener à bien leur travail de recherche.

Même si les candidatures spontanées constituent pour tous une méthode répandue de recherche d'emploi, les techniques utilisées gardent l'empreinte de la formation suivie (graphique 3). Les étudiants de DESS déclarent avoir obtenu leur premier emploi à la suite d'un stage (voire de plusieurs), en répondant à des petites annonces ou grâce à des relations amicales et/ou familiales, tandis qu'après un DEA, on passe très souvent par la voie du concours⁶.

⁶ Dans ce cas de figure, l'obtention d'une allocation de recherche a été codée comme une réussite à un concours.

Graphique 3 : Modes d'obtention du premier emploi selon le diplôme préparé en 2000/2001



Sur la base de l'information apportée par ces différents indicateurs, on peut distinguer trois types d'insertion professionnelle⁷ :

- **Une insertion rapide et stable** : il s'agit plutôt d'emplois en entreprise, en CDI, obtenus après une courte période de recherche et qui sont occupés depuis plus de 9 mois. Ce pôle correspond aux sortants de DESS en emploi.
- **Le choix de l'indépendance** : ce deuxième pôle rend compte de situations plus rares, rassemblant ceux qui font l'expérience du statut d'indépendant et les contrats de collaboration. Si elles restent marginales, ces situations préfigurent peut-être l'émergence d'une nouvelle forme d'emploi dans cette main d'œuvre jeune.
- **La précarité (du financement de la thèse)**, correspond à des contrats à durée déterminée, dans le secteur public, plus précisément à celui de l'enseignement et de la recherche. Dans ce pôle, on trouve plutôt les titulaires de DEA qui poursuivent encore leurs études au moment de l'enquête.

Les variations dans les parcours d'insertion au niveau de sortie bac+5 apparaissent finalement assez liées au choix de poursuivre ses études en thèse ou non. Ce clivage explique les différents profils de parcours d'insertion dans la mesure où ils se réalisent dans des secteurs d'emploi particuliers. Il s'agit autant de modes

distincts d'insertion professionnelle entre DEA et DESS que d'organisations différentes de gestion de la main d'œuvre entrant sur le marché du travail.

Entre formation et emploi, la situation ambivalente des doctorants

Ces observations nous conduisent à nous intéresser plus particulièrement à ceux qui décident de poursuivre en thèse, essentiellement des étudiants de DEA. Sur les 114 étudiants inscrits en DEA, 54 poursuivent en thèse. Plus de la moitié bénéficie d'un financement : le plus souvent une allocation de recherche (18), ou une bourse d'études (7) et plus rarement de vacances sur contrat de recherche (5). La CIFRE⁸ apparaît comme un mode de financement très marginal (1). Dans la plupart des cas, la réalisation de la thèse de doctorat s'accompagne d'une expérience dans l'enseignement supérieur, qui contribue aussi à son financement. Plus de la moitié des étudiants en thèse occupent un emploi à l'université, expérimentant ainsi les fonctions d'enseignants chercheurs, le plus souvent en qualité de moniteurs, de chargés de TD vacataires ou plus rarement d'ATER (ces étudiants sont, au mieux, en troisième année de thèse). Le financement des thèses est très variable selon les disciplines. Une large majorité des doctorants inscrits en Sciences bénéficient d'allocation ou de bourses, les doctorants de Lettres, Sciences humaines et même d'Economie-gestion ou de Droit, beaucoup moins fréquemment.

⁷ Ces résultats sont tirés d'une analyse factorielle des correspondances.

⁸ La Convention Industrielle de Formation par la Recherche correspond au financement conjoint de la thèse par une entreprise et l'Etat.

Trois ans après l'obtention du diplôme : quel emploi, dans quelles conditions ?

Il convient maintenant de décrire plus précisément les emplois occupés 3 ans après une formation de niveau bac + 5. Parmi ceux qui occupent un emploi, 67% sont salariés d'une entreprise, 26% salariés de l'Etat et 7% sont installés à leur compte. Nous avons distingué trois profils d'enquêtés :

- les diplômés (ou de niveau DESS) qui ne poursuivent pas d'études au moment de l'enquête,
- les sortants de DEA sans poursuite d'études,
- les titulaires d'un bac+5 inscrits en thèse.

Tableau 3 : La situation professionnelle des sortants de troisième cycle, trois ans après leur sortie

	Sortants de DESS sans poursuite	Sortants de DEA sans poursuite	Doctorants	Ensemble
<i>Effectifs</i>	169	60	59	288
<i>Taux de chômage en 2004</i>	4%	12%	0%	6%
<i>Part des emplois à durée limitée</i>	18%	23%	76%	31%
<i>Part des emplois dans le secteur public</i>	14%	47%	73%	31%
<i>Salaire net mensuel médian</i>	1 900 €	1 600 €	1 316 €	1 800 €*

* *Note de lecture* : La moitié de la population gagne moins de 1 800 € par mois, l'autre moitié plus de 1 800 € par mois.

La situation des DESS est plus favorable que celle des sortants de DEA. Le taux de chômage des sortants de DESS de l'UVSQ est légèrement plus faible que celui observé au niveau national⁹. L'insertion des sortants de DEA est plus difficile : le taux de chômage de ceux qui s'arrêtent après le DEA est supérieur à 12%. Quand ils occupent un emploi à l'enquête, ces sortants de DEA sont, pour près de la moitié, insérés dans le secteur public contre 14% pour les sortants de DESS. L'emploi à durée limitée (type CDD ou intérim) est plus fréquent pour les sortants de DEA ; il constitue quasiment la norme pour les doctorants (76% d'entre eux sont dans ce cas). Ceci témoigne de la forme particulière d'insertion professionnelle que vivent ces doctorants à l'université. Elle passe par l'occupation d'emplois contractuels tout le long de la thèse.

Si les indicateurs présentés au tableau 3 ne permettent pas d'indiquer si la situation des doctorants est meilleure ou pire que celle des autres sortants, ils nous alertent cependant sur la plus grande difficulté d'insertion des sortants de DEA qui ne poursuivent pas leurs études en thèse : un fort taux de chômage, une part d'emploi à durée limitée légèrement plus élevée et un salaire médian inférieur en moyenne de 300 € par rapport à celui des sortants de DESS. Ces résultats corroborent les conclusions des enquêtes du CEREQ. Un élément est toutefois à prendre en compte : c'est parmi les étudiants de DEA non inscrits en thèse que l'on trouve le plus d'étudiants n'ayant pas obtenu leur diplôme à l'issue de l'année 2000/2001, ce qui n'exclut pas qu'ils l'aient eu l'année suivante. Or, les enquêtes nationales ont établi que les conditions d'emploi sont étroitement liées à l'obtention du diplôme. Ainsi, n'avoir que « le niveau bac+5 » hypothèque de manière significative un accès rapide et durable à l'emploi¹⁰.

Tableau 4 : La situation professionnelle des sortants de troisième cycle, trois ans après leur sortie, selon leur discipline

	Sciences	Lettres et sciences humaines	Droit, économie, gestion	Ensemble
<i>Effectifs</i>	116	114	58	288
<i>Taux de chômage en 2004</i>	4%	8%	4%	6%
<i>Part des emplois à durée limitée</i>	33%	32%	23%	31%
<i>Part des emplois dans le secteur public</i>	30%	40%	18%	31%
<i>Salaire net mensuel médian</i>	1 900 €	1 600 €	1 865 €	1 800 €*

Les conditions d'insertion varient également selon les spécialités disciplinaires (tableau 4). Ce sont les étudiants en sciences qui occupent relativement les meilleures situations du point de vue du taux de chômage et du salaire. Les sortants de DEA ou de DESS en droit, gestion et sciences économiques ont certes un taux de chômage un peu plus élevé (mais qui reste néanmoins faible, comparé à la moyenne nationale) mais leur salaire est équivalent à celui des sortants de sciences et ils occupent moins fréquemment des emplois à durée limitée (23% contre 32% environ pour les sortants de sciences et de LSH).

⁹ Les taux de chômage au niveau national sont de 6,5% pour les sortants de DESS et de 7,1% pour les sortants de DEA. Ces taux, mesurés par le CEREQ, ne concernent que des étudiants sortants du système universitaire.

¹⁰ ROSE J., *D'une génération à l'autre... Les « effets » de la formation initiale sur l'insertion*. Bref n°222, CEREQ, septembre 2005.

L'insertion professionnelle des sortants de DEA apparaît néanmoins moins favorable en termes de qualification de l'emploi (tableau 5). Ainsi, les sortants de DESS occupent dans 84% des cas un emploi de cadre, tandis que les sortants de DEA ne sont que 68 % dans ce cas. Ces derniers sont même 15% à occuper un emploi d'ouvrier ou d'employé, malgré un bac+5.

Tableau 5 : Caractérisation des emplois occupés par les sortants de troisième cycle, trois ans après leur sortie de troisième cycle

	Sortants de DESS sans poursuite	Sortants de DEA sans poursuite	Doctorants	Ensemble
<i>Effectifs</i>	118	33	41	193
<i>Part de cadres</i>	84%	68%	96%	83%
<i>Part de cadres et professions intermédiaires</i>	95%	85%	96%	93%

Le parcours d'études apparaît donc déterminant dans le type d'insertion professionnelle. Les sortants de DESS sont, trois ans après leur passage en troisième cycle, ceux qui bénéficient des situations les plus confortables : un faible taux de chômage, moins d'emploi à durée limitée, un salaire médian proche de 2 000 € et une proportion importante d'emplois de

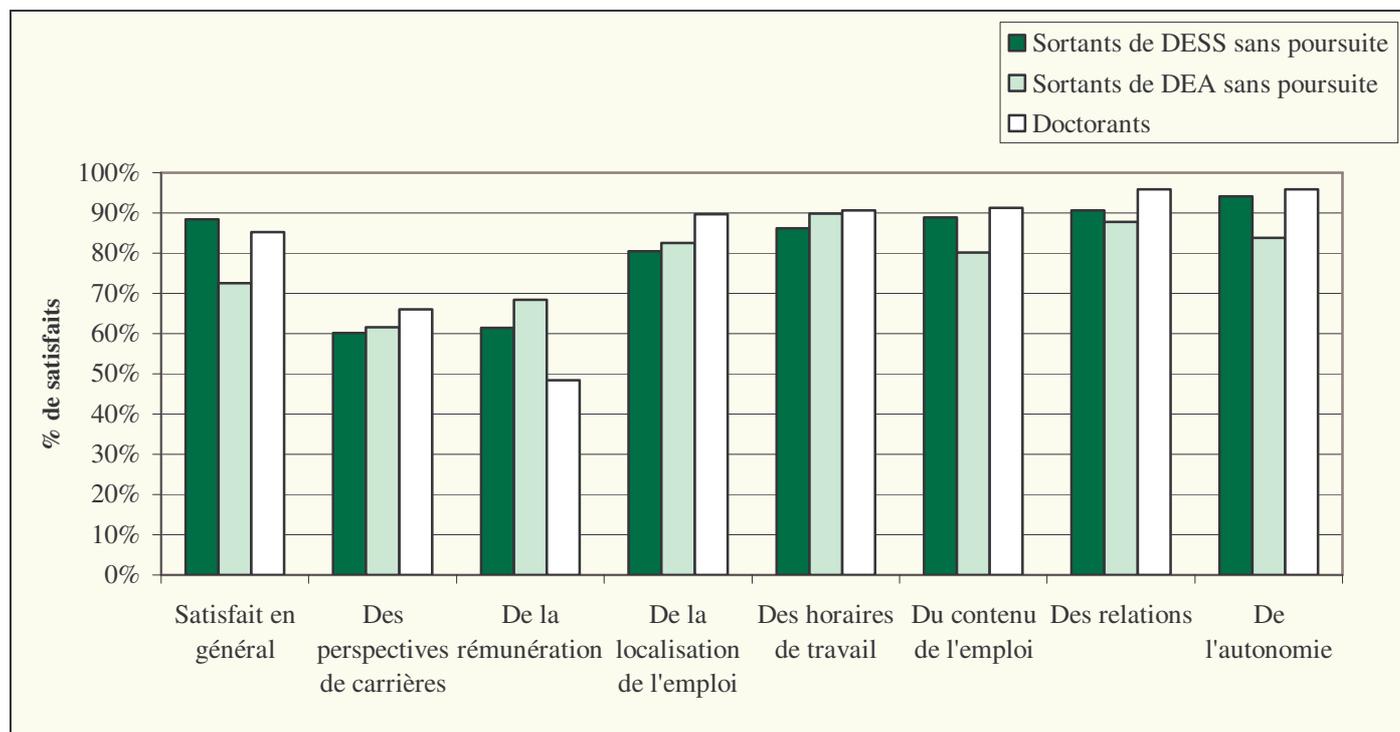
cadre. Même s'ils ont un niveau bac + 5, les sortants de DEA peinent davantage à s'insérer sur le marché du travail et leurs conditions d'emploi sont bien moins favorables. Ce qui les caractérise, c'est un taux de chômage élevé, une part plus faible d'emplois qualifiés et des rémunérations moyennes moins importantes. En effet, près de la moitié d'entre eux occupe un emploi dans le secteur public, et l'on sait que l'Etat recrute des agents très diplômés en les rémunérant à des niveaux inférieurs à ceux en vigueur dans le privé.

Enfin, les étudiants qui, après un DEA, poursuivent en thèse doivent être considérés comme dans une période entre formation et emploi. Ils exercent généralement des fonctions qualifiées : 96% de ces étudiants en emploi occupent une fonction de cadre, qui correspond le plus souvent à un poste d'enseignant ou de chercheur. N'étant pas titulaires, leur salaire est peu élevé et surtout, pour les trois quarts, ils occupent des emplois à durée limitée (tableau 3).

Sont-ils heureux au travail ?

A cette question, on est tenté de répondre oui pour la plupart d'entre eux, comme le montre le graphique 4. A la question « *Etes-vous satisfait(e) de votre emploi ?* », 85% des sortants de troisième cycle répondent « oui ».

Graphique 4 : Satisfaction au travail des sortants de troisième cycle



Cependant, les sortants de DEA que les autres : 72% de satisfaction « en général » contre respectivement 85% et 88% pour les doctorants et les sortants de DESS. Leur insertion plus malaisée peut expliquer le regard nuancé qu'ils portent sur leur travail. Et pourtant, la façon dont ils jugent leurs perspectives de carrières et leur rémunération, n'est pas éloignée de la population des sortants de DESS ; ils sont même plus nombreux à se déclarer satisfaits de leur rémunération que les doctorants - ce que l'on peut comprendre aisément au vu des différences de salaires - mais aussi que les sortants de DESS ! Par contre, c'est sur le contenu de leur activité et leur autonomie au travail que les sortants de DEA expriment une satisfaction moindre que leurs collègues thésards ou les sortants de DESS. L'arrêt des études en fin de DEA, alors qu'une poursuite en thèse pouvait s'envisager, laisserait-il un goût amer ?

En guise de conclusion

Dans une note récente du CEREQ, José Rose rappelle l'existence d'une forte corrélation entre la qualité de l'insertion professionnelle et la formation initiale. De ce fait, les diplômés de troisième cycle semblent parmi les mieux lotis des sortants du système éducatif, connaissant, pour nombre d'entre eux, une trajectoire d'accès à l'emploi que l'on peut qualifier de rapide et durable¹¹. Ce constat, établi à partir de l'exploitation de l'enquête *Génération 98*, s'applique également, et même de manière plus manifeste, aux sortants de troisième cycle de l'UVSQ. Cependant, si on prend la peine de distinguer les parcours différenciés des sortants de DESS et de DEA, on constate que l'insertion des sortants de DEA qui ne poursuivent pas en thèse est moins aisée. L'augmentation de l'offre de formation en DESS, diplômes présentés comme plus adaptés à l'insertion sur le marché du travail conduit, semble-t-il, à une dévalorisation du titre du DEA. L'une des hypothèses serait que le diplôme de DEA est perçu avant tout comme une préparation à la thèse et non comme un diplôme en soi. Ainsi, une sortie au niveau DEA serait vécue par l'étudiant et surtout perçue par l'employeur comme une formation inaboutie.

Quels enseignements pour les masters ? La comparaison DESS - DEA est tout à fait transposable aux masters professionnels et aux masters recherche, d'autant que la sélection s'opère toujours après le bac+4. Les résultats de cette enquête plaident pour un meilleur soutien des étudiants ayant fait le choix de la voie de la recherche. Les titulaires d'un master recherche ont une réelle qualification qui pourrait trouver une meilleure reconnaissance sur le marché de l'emploi, au même titre que les master professionnels. Pour ceux qui désirent continuer au-delà du master, il

est nécessaire d'améliorer les conditions de réalisation des thèses, afin de leur permettre d'aller jusqu'au bout de ce parcours et d'obtenir le doctorat. Il apparaît donc primordial que les universités accordent désormais la même attention au devenir des étudiants des masters recherche qu'elles ne l'ont fait pour les étudiants des masters professionnels. En outre, une meilleure reconnaissance du diplôme de doctorat, s'impose, au-delà de l'univers de l'enseignement supérieur et de la recherche, par les entreprises.

Les caractéristiques techniques de l'enquête

L'enquête a été réalisée par voie postale auprès des 768 étudiants inscrits en DEA ou en DESS durant l'année universitaire 2000/2001. Les étudiants interrogés avaient la possibilité de renvoyer leur questionnaire complété par voie postale ou de saisir leurs réponses directement sur Internet grâce à un identifiant et un mot de passe qui leur étaient communiqués dans le courrier. La première vague d'avril 2004 (18% de répondants) a été suivie d'une relance postale en juin (30% de répondants), puis d'une relance téléphonique qui a permis de porter à 36,5% le taux de réponse global brut. Globalement, les anciens étudiants de DESS ont plus volontiers répondu que les étudiants sortants de DEA. Le taux de réponse net, qui neutralise les NPAI (N'habite Plus à l'Adresse Indiquée), est de 47,6%, étant donné le nombre important d'étudiants qui ont changé d'adresse.

La population des répondants a été redressée de manière à ce que sa répartition par discipline « SISE » (Système Informatique du Suivi des Etudiants), par sexe et par type de diplôme (DEA ou DESS) soit identique à celle de la population visée par l'enquête.

¹¹ ROSE J., *op. cit.*